

Réf: Dossier 485296

Avis de constitution

SOCIETE « CORELAM »

Siège Abidjan, Cocody, BUREAU SITUE A ABIDJAN-
COCODY ANGRE 8eme TRANCHE TERMINUS 81-82,
LOGEMENT 49, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/01/2026, et enregistrés le 29/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CORELAM »

Objet : CONSTRUCTION, PROMOTION
VENTE IMMOBILIERE, RENOVATION, FINITION
ARCHITECTURE D'INTERIEUR

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 9,000,000 F CFA divisé en (900.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 900 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, BUREAU SITUE A ABIDJAN-
COCODY ANGRE 8eme TRANCHE TERMINUS 81-82,
LOGEMENT 49, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M COFFIE CANGAH EUGENE (COGÉRANT),

Mme ZAHIBE RENEE CATHERINE Epse COFFIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00915 du 17/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11102/GTCA/RC/2026 du 17/02/2026

